

Coordonnateur : Sébastien LAIR
Assistante : Caroline PENNONT
N° d'activité : 23 76 04 966 76
N° SIRET – SIREN : 788 804 896 00017
Code juridique : 9220 association
Code APE : 9499 Z
N°DPC : 15871900018

FORMATION 2026

A Sotteville les Rouen, Le 12 mai 2026

BROCHURE DE FORMATION PROGRAMME NATIONAL DE FORMATION EN PREVENTION DU SUICIDE

Module III : Intervention de crise / crise suicidaire



Projet Territorial de Santé Mentale - PTSM du Calvados

15 ter, rue Saint-Ouen / CS 45373 14053 Caen Cedex 4

➔ **Lieu de la formation** : EPSM de Caen 15 ter rue Saint-Ouen / CS 45373
14053 CAEN Cedex 4 **salle du Grand Odon**



Projet Territorial
de Santé Mentale
du Calvados



Accessible en priorité aux urgentistes des hôpitaux périphériques (hors Caen), donc CH
Bayeux, Falaise, Vire, Lisieux, Côte Fleurie

 **La pratique de l'entretien individuel est nécessaire pour bénéficier de l'ensemble des apports de cette formation.**



1 session de 2 jours – **jeudi 8 et vendredi 9 octobre 2026 de 9h à 17h**

SOMMAIRE

1. CONSTATS	3
2. OBJECTIFS	4
3. INDICATEURS QUALITE DE L’ACTION 2025	4
4. EVALUATION DE LA FORMATION	5
5. PROGRAMME	6
6. INFORMATIONS PRATIQUES	7
NATURE DE LA FORMATION, MODALITES PEDAGOGIQUES et EVALUATION:	7
RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :	7
INTERVENANTS :	7
DATES, LIEU ET DELAI D’ACCES:	7
PUBLICS et PREREQUIS	7
RENSEIGNEMENTS SUR LE PTSM DU CALVADOS :	8
COUT DE LA FORMATION :	8
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS	9
7. FLYER D’INFORMATIONS	9
8. BULLETIN D’INSCRIPTION	9
9. GRAFISM EN QUELQUES MOTS	11

1. CONSTATS

On recense en France en 2023, 8 868 décès par suicide soit 13 pour 100 000 habitants (- 4 % par rapport à 2022) soit trois fois plus de morts que sur les routes. En Normandie, le nombre de décès par suicide a diminué de 12 % en 2023 avec 521 cas recensés soit un taux de 15 pour 100 000 habitants. Les suicides sont aux trois quarts masculin alors que les tentatives de suicide restent majoritairement le fait des femmes, surtout jeunes.

Sujet longtemps tabou dont le secret restait limité à la sphère familiale, le suicide a été reconnu en France comme priorité de Santé Publique à partir de la fin des années 90.

Le suicide n'est pas une fatalité, il n'exprime pas une volonté de mourir, mais plutôt l'envie de mettre fin à une très grande souffrance morale.

Cause de mortalité évitable, le suicide peut s'expliquer par une combinaison de plusieurs facteurs (troubles psychiques, dépression, isolement social, précarité, sexe masculin, les personnes souffrant d'addictions...). Les signes annonciateurs et les appels directs ou indirects sont nombreux.

Par la formation, la prévention, la prise en charge médicale, l'écoute, le suivi des personnes suicidantes et leur entourage, on réduit le nombre de tentatives ou de suicides aboutis.

Depuis les années 2000, un vaste de programme de formation à la prévention du suicide sur le territoire national est décliné au sein de chaque région. Celui-ci a contribué à la décroissance régulière du nombre de décès par suicide. Afin d'y intégrer les nouvelles connaissances scientifiques et de le rendre plus performant une réingénierie complète du dispositif a été validé par les instances nationales en 2019.

S'appuyant sur le programme développé au Québec par le Pr Monique SEGUIN et Nadia CHAWKY, adapté par le Groupe d'Etude sur la Prévention du Suicide (GEPS) et autorisé par la Direction Générale de la Santé, un nouveau programme est donc mis en œuvre sur le territoire et fait partie intégrante de la stratégie multimodale de prévention du suicide en France qui est décrite dans l'instruction n° DGS/SP4/2019/190 du 10 septembre 2019 actualisée par l'instruction n° DGS/SP4/2022/171 du 6 juillet 2022 .

Ainsi il est prévu la mise en place d'un « Triptyque de formation » autour de 3 modules distincts :

M1 - Module sentinelle (1 journée de formation) :

↳ Fonction de repérage et d'orientation

↳ Tout public : aide, soutien, personne repérée dans sa communauté de vie comme se faisant du souci pour l'autre.

M2 - Module Evaluation - Orientation du risque suicidaire (2 journées de formation)

↳ Fonction d'évaluation et d'orientation

↳ Professionnels ou bénévoles assurant un rôle d'évaluation

Attention : la pratique et maîtrise de l'entretien individuel est requis.

M3 - Module Intervention de crise/ crise suicidaire (2 journées de formation)

↳ Fonction d'intervention

↳ Professionnels cliniciens assurant un rôle d'intervention

L'objectif principal de ce dispositif de formation est la création d'un maillage de prévention territorial ciblé sur le suicide destiné au repérage, à l'évaluation, à l'orientation et à l'intervention de crise suicidaire. Il s'agit de transmettre un cadre conceptuel et un langage commun autour de la crise suicidaire et de proposer des modules de formation adaptés en fonction du rôle tenu dans le maillage de prévention.

2. OBJECTIFS

- ✚ Transmission, d'un cadre conceptuel et d'un langage sur la crise suicidaire
- ✚ Renforcement des compétences cliniques
- ✚ Acquisition d'une « expertise » propre à l'intervention de crise

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ✚ Recevoir les personnes qui ont été évaluées à risque suicidaire élevé et organiser leur prise en charge à court terme (plan d'action)
- ✚ Effectuer des interventions de crise à l'aide d'approches cliniques efficaces, reconnues et d'outils cliniques adaptés au contexte
- ✚ Etre en lien avec des personnes formées aux autres modules (évaluation et orientation de crise suicidaire et sentinelles)

3. INDICATEURS QUALITE DE L'ACTION 2025

- ✚ 19 modules ont été réalisés en Normandie en 2025
- ✚ Taux de satisfaction moyen : 97 %

L'évaluation des compétences acquises en formation pour ce module porte sur l'évolution d'une note de capacité après la formation et sur l'évolution du score moyen de l'échelle SIRI-2-VF. En 2025, la note de capacité a augmenté en moyen de +2 pts et le score moyen à l'échelle SIRI-2-VF a augmenté de +5.2pts.

4. EVALUATION DE LA FORMATION

Le suivi et l'évaluation de la formation sont réalisés par le GRAFISM et communiqués à l'établissement au moyen d'un rapport écrit.

Le dispositif de formation est conçu pour permettre une progression des stagiaires dans l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être requis.

En amont de la formation, chaque inscrit devra compléter **un questionnaire T0** permettant de connaître leur positionnement et d'évaluer leurs compétences relationnelles face à une personne en crise suicidaire. Ce questionnaire sera transmis environ 15 jours avant la formation par mail et sera à renvoyer au GRAFISM avant la formation. Il fera l'objet d'une synthèse anonymisée présentée aux formateurs avant la formation afin qu'il puisse connaître au mieux le groupe.

Pendant le temps de formation, les participants sont mobilisés par **des travaux individuels ou en groupes** (mises en situation...) afin de permettre aux intéressés et aux formateurs **d'évaluer l'apprentissage en terme de connaissances et compétences acquises**.

En fin de formation, un questionnaire T1 sera transmis aux stagiaires afin d'évaluer une nouvelle fois leurs positionnements et d'évaluer leurs compétences relationnelles face à une personne en crise suicidaire. Celui-ci permettra de se rendre compte de l'impact de la formation.

Une **évaluation à chaud** sera réalisée au moyen d'un **questionnaire** soumis aux stagiaires sur différents items conformément aux démarches qualité en vigueur dans le secteur de la formation.

Les formateurs co-rédigeront un bilan de formation où ils devront statuer sur l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Enfin, **à 2 mois**, un **questionnaire T2** sera transmis aux stagiaires afin d'évaluer une nouvelle fois si leurs positionnements et leurs compétences relationnelles face à une personne en crise suicidaire ont été modifié grâce à la formation et si leurs comportements professionnels ont évolué suite à la formation. L'évaluation de la formation est particulièrement importante afin que nous puissions nous assurer de son efficacité dans l'immédiat mais également à moyen terme.

Les attestations de présence seront transmises aux stagiaires ainsi que les réponses aux questionnaires lors du retour des questionnaires T2.

A l'issue de ce processus, le GRAFISM transmet au commanditaire, un rapport d'évaluation accompagné d'un questionnaire de satisfaction qui sera à renvoyer au GRAFISM dans les plus brefs délais.

5. PROGRAMME

FORMATION 2026

MODULE : INTERVENTION DE CRISE/CRISE SUICIDAIRE

1^{ère} journée

9H00 – 11H00 : - Présentation de la formation
- Définir le concept de crise suicidaire

11h00 - 11h15 : Pause



11h15 - 12h30 : - Décrire la progression de la crise

12h30 – 14h00 : REPAS



14h00 – 15h15 : - La typologie de la crise suicidaire
- Connaître la typologie de la crise et la progression des étapes selon le type de crise

15h15 - 17h00 : - La vulnérabilité : connaître les concepts de vulnérabilité et de résilience

2^{ème} journée

9H00 – 11H00 : - La pratique et les principes de l'intervention de crise
- Définir l'intervention de crise, ses objectifs, les étapes et les opérations de l'intervention de crise
- Comprendre le rôle de l'intervenant approprié aux différents types de crises

11h00 - 11h15 : Pause

11h15 - 12h30 : - Comprendre l'impact des facteurs de risques et de protection

12h30 – 14h00 : REPAS



14h00 – 17h00 : - La Mise en situation et débriefing (2 jeux de rôle)
Bilan et évaluation de la formation

6. INFORMATIONS PRATIQUES

NATURE DE LA FORMATION, MODALITES PEDAGOGIQUES et EVALUATION:

- + 1 session de 2 jours en présentiel
- + Alternance d'apports théoriques, d'études cliniques et de mises en situation pratiques favorisant la démarche participative
- + Méthodes techniques : diaporama, études de cas cliniques, jeux de rôles scénarisés, supports d'observation et d'évaluation
- + Evaluation de l'acquisition des compétences via la réalisation de jeux de rôle en trinôme, le remplissage d'un questionnaire comportant une question de positionnement et le remplissage de l'échelle SIRI-2-VF version courte en amont de la formation (T0), à l'issue des 2 jours (T1) et 2 mois après l'action (T2).
- + Emargement et suivi de présence par demi-journée

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

- + Monsieur Sébastien LAIR – Coordonnateur - Groupement Régional d'Actions, de Formations et d'Informations en Santé Mentale (GRAFISM)

INTERVENANTS :

- + Madame Le Docteur Françoise CHASTANG, Psychiatre formée au référentiel national sur la prévention du suicide
- + formateur formé au référentiel national sur la prévention du suicide

DATES, LIEU ET DELAI D'ACCES:

- + Date : jeudi 8 et vendredi 9 octobre 2026 de 9h à 17h
- + Lieu : EPSM de Caen 15 ter rue Saint-Ouen / CS 45373 14053 CAEN Cedex 4
salle du Grand Odon

Une programmation semestrielle est mise en œuvre sur l'ensemble de la région.

Pour les groupes intra, programmation en fonction des disponibilités des formateurs et de la période souhaitée par le demandeur.

PUBLICS et PREREQUIS

- + en priorité aux urgentistes des hôpitaux périphériques (hors Caen), donc CH Bayeux, Falaise, Vire, Lisieux, Côte Fleurie
- + Etre amené à assurer un rôle d'intervention de crise

Si votre situation personnelle nécessite une adaptation pour suivre cette action de formation, merci de contacter Sébastien LAIR, référent HANDICAP du GRAFISM (grafism.lair@ch-lerouvray.fr / 02 32 95 18 25) dès que possible.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PTSM DU CALVADOS :

Le PTSM du Calvados vise à coordonner et améliorer l'offre de soins et de service sur le département en prenant en compte les besoins spécifiques de la population locale, les ressources disponibles et les priorités de santé publique.

Dans ce cadre, le PTSM du Calvados propose des actions de formation sur la prévention et l'évaluation à la crise suicidaire, en collaboration avec l'association GRAFISM et sur des financements de l'ARS Normandie.

Dans le cadre du Contrat Territorial de Santé Mentale du Calvados (2026-2030), l'association GRAFISM est désignée comme organisme de formation pour les modules 2 et 3. Cette session est donc sans frais financier pour le participant (soutien financier de l'ARS Normandie).

COUT DE LA FORMATION :

✚ Une formation sur la prévention du suicide et principalement sur l'intervention de crise / crise suicidaire (Module 3) représente un coût financier total d'environ 3 300 € par groupe

✚ Dans le cadre du Contrat Territorial de Santé Mentale du Calvados (2026-2030), l'association GRAFISM est désignée comme organisme de formation pour les modules 2 et 3. **Cette session est donc sans frais financier pour le participant (financement ARS Normandie).**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

RENSEIGNEMENTS : Caroline PENNONT – Assistante de formation

GRAFISM - Centre Hospitalier du Rouvray
4 rue Paul Eluard – BP 45 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN
Tel : 02 32 95 18 25 – fax : 02 32 95 18 68
E-mail : caroline.pennont@ch-lerouvray.fr

Pour information sur le PTSM :

Louise DUNOYER - Cheffe de projet opérationnel du PTSM 14

15 ter, rue Saint-Ouen / CS 45373
14053 Caen Cedex 4
Tel : 02 31 30 50 18 / 06 37 43 22 02
E-mail : louise.dunoyer@epsm-caen.fr

INSCRIPTIONS

Caroline PENNONT - Assistante

Centre Hospitalier du Rouvray 4 rue Paul Eluard – BP 45
76300 SOTTEVILLE LES ROUEN
Tel : 02 32 95 18 25 – fax : 02 32 95 18 68
E-mail : caroline.pennont@ch-lerouvray.fr

Inscriptions limitées : de 12 à 21 personnes maximum par session

Remise d'un livret pédagogique sur place

7. FLYER D'INFORMATIONS

Afin de communiquer au mieux auprès de vos agents, le GRAFISM peut vous transmettre un flyer en pdf avec toutes les informations utiles sur la formation.



8. BULLETIN D'INSCRIPTION

Afin de faciliter les inscriptions, le GRAFISM vous transmet, ci-dessous, un modèle de bulletin d'inscription à envoyer à vos agents souhaitant s'inscrire à la formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION 2026

FORMATION EN PREVENTION DU SUICIDE

« Intervention de crise / crise suicidaire »

Dates de la session : jeudi 8 et vendredi 9 octobre 2026 de 9h à 17h

Lieu de réalisation: EPSM de Caen 15 ter rue Saint-Ouen / CS 45373

14053 CAEN Cedex 4 salle du Grand Odon

À adresser au : GRAFISM

par mail à : caroline.pennont@ch-lerouvray.fr

Nom - Prénom :

Fonction:

Etablissement:

Adresse professionnelle :

Tel :

Mail :

Etes-vous porteur d'un handicap nécessitant une compensation ? ☐ Oui ☐ Non

Si Oui, nous prendrons contact avec vous afin de vous accueillir pour le mieux

N° d'activité : 23 76 04 966 76 / N° SIRET – SIREN : 788 804 896 00017 / Code juridique : 9220 association /
Code APE : 9499 Z / N°DPC : 15871900018

BULLETIN D'INSCRIPTION 2026

FORMATION EN PREVENTION DU SUICIDE

« Intervention de crise / crise suicidaire »

Dates de la session : jeudi 8 et vendredi 9 octobre 2026 de 9h à 17h

Lieu de réalisation: EPSM de Caen 15 ter rue Saint-Ouen / CS 45373

14053 CAEN Cedex 4 salle du Grand Odon

À adresser au : GRAFISM

par mail à : caroline.pennont@ch-lerouvray.fr

Nom - Prénom :

Fonction:

Etablissement:

Adresse professionnelle :

Tel :

Mail :

Etes-vous porteur d'un handicap nécessitant une compensation ? ☐ Oui ☐ Non

Si Oui, nous prendrons contact avec vous afin de vous accueillir pour le mieux

N° d'activité : 23 76 04 966 76 / N° SIRET – SIREN : 788 804 896 00017 / Code juridique : 9220 association /
Code APE : 9499 Z / N°DPC : 15871900018

9. GRAFISM EN QUELQUES MOTS

Le GRAFISM inscrit son action dans le développement d'une culture partagée en Santé Mentale, de décroisement, d'accompagnement et de soutien opérationnel des projets de coopération entre les acteurs des champs sanitaire, social et médico-social dans les différents territoires de santé normands.

L'association assure les missions suivantes :

-  L'organisation et le déploiement du dispositif national de formation en prévention du suicide sur l'ensemble du territoire normand.
-  L'implication du GRAFISM dans les autres axes de la politique multimodale de prévention du suicide en fonction de l'avancée des travaux nationaux (mise en œuvre de programme de postvention, appui technique auprès des acteurs intervenants sur les « hot spots suicidaires », soutien des réseaux d'association d'écoute...
-  Favoriser l'acculturation des professionnels des structures médico-sociales et sociales sur les sujets de psychiatrie et de santé mentale en mettant en œuvre des formations en fonction des besoins formulés par les demandeurs
-  Soutenir et participer aux actions des acteurs de promotion et prévention de la santé des territoires sur les thématiques de santé mentale

Nos formules :

- Formation inter-établissements
 - Formation intra-établissements
- Et/ou « sur mesure »
- Activité de conseil
 - Organisation et animation d'événementiels

Fiche signalétique de l'association : GRAFISM

Groupement **R**égional d'**A**ctions, de **F**ormations et d'**I**nformations en **S**anté **M**entale

Coordonnateur Régional : Sébastien LAIR

Assistante : Caroline PENNONT

N° d'activité : 23 76 04 966 76

N° SIRET – SIREN : 788 804 896 00017

Code juridique : 9220 association

Code APE : 9499 Z

N°DPC : 15871900018

Organisme référencé DATADOCK et QUALIOP

Tél : 02 32 95 18 25

Courriel : grafism.lair@ch-lerouvray.fr / caroline.pennont@ch-lerouvray.fr

Pour plus d'informations sur l'association, plaquette ci-après.

Une Certification Qualiopi :

Depuis début 2022, le GRAFISM bénéficie de la certification Qualiopi au titre des actions de formation.

L'agrément Qualiopi garantit la qualité des prestations en formation, selon 7 critères :

-  Les conditions d'information du public
-  L'adaptation des prestations en fonction des besoins des publics
-  L'adaptation des prestations, des modalités d'accueil et d'accompagnement des actions de formation
-  L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement avec les prestations proposées
-  La qualification et les compétences des intervenants de l'association
-  La veille pédagogique, thématique et juridique
-  Le traitement des réclamations et des appréciations formulées par toutes les parties

GRAFISM.

Groupement Régional d'Actions, de Formations et d'Informations en Santé Mentale

QUELQUES CHIFFRES :

En 2024, la prévention du suicide c'est :

- 117 jours de formation à la prévention du suicide sur l'ensemble de la Normandie
- 66 actions réalisées
- 871 participants
- 12 modules de sensibilisation à la prévention du suicide qui ont regroupés 194 participants
- 7 interventions/conférences : 761 personnes sensibilisées

Concernant la Santé Mentale :

- 4 actions mises en place
- plus de 720 personnes accueillies lors de différentes actions sur des thématiques de Santé Mentale (formations, conférences, temps de sensibilisation du réseau...)



EQUIPE PROFESSIONNELLE

DE L'ASSOCIATION :

Coordonnateur Régional :

Sébastien LAIR

tél. : 06 89 17 00 49

grafism.lair@ch-lerouvray.fr

Assistante Administrative :

Caroline PENNONT

caroline.pennont@ch-lerouvray.fr

Assistante en charge de la Trésorerie :

Fabienne BRIERE

Fabienne.briere@ch-lerouvray.fr

COMPOSITION DU BUREAU :

Président :

Franck ESTEVE, Directeur - CH du Rouvray

Sotteville les Rouen (76)

Vice-Président :

Aurélie DANILO, Directrice des Ressources

Humaines - Nouvel Hôpital de Navarre Evreux (27)

Trésorier :

Frantz SABINE, Directeur filière santé mentale

- Hôpital Pierre Janet Le Havre (76)

Secrétaire :

Huguette HOAREAU, Coordinatrice générale

des Soins - EPSM Caen (14)

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION :

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23 76 04966 76 auprès du Préfet de la région Haute-Normandie.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

GRAFISM est référencé Datadock et a obtenu, en 2021, la certification qualité Qualiopi au titre de ses actions de formation.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :
ACTIONS DE FORMATION

GRAFISM.

Groupement Régional d'Actions, de Formations et d'Informations en Santé Mentale

CULTURE PARTAGEE
SOUTIEN
PREVENTION SUICIDE
SENSIBILISATION
REPERAGE
SANTÉ MENTALE
INTERVENTION
EVALUATION
PARTENARIAT
FORMATION
ACCOMPAGNEMENT
INFORMATION

GRAFISM

CH du Rouvray, 4 rue Paul Eluard – BP 45

76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN

Tel : 02 32 95 18 25 Fax : 02 32 95 18 68

GRAFISM - Centre Hospitalier du Rouvray 4 rue P. Eluard – BP 45 – 76301 Sotteville les Rouen

Tél. : 02 32 95 18 25 – Fax : 02 32 95 18 68

E-mail : grafism.lair@ch-lerouvray.fr / caroline.pennont@ch-lerouvray.fr

QUI SOMMES NOUS ?

GRAFISM : Groupement Régional d'Actions, de Formations et d'Informations en Santé Mentale (association loi 1901) a été créé en 2012.

NOTRE OBJECTIF :

Le développement d'une culture partagée en Santé Mentale, l'accompagnement et le soutien opérationnel des projets de coopération entre les acteurs des champs sanitaire, social et médico-social dans tous les territoires de santé Normands.

NOS PRINCIPALES ACTIVITES :

- 1- La mise en œuvre du dispositif national de formation en prévention du suicide sur notre région et un engagement dans les autres actions définies par la politique multimodale de prévention du suicide (instruction n°DGS/SP4/2019/190 du 10 septembre 2019).
- 2- La conception et la mise en œuvre de formations « sur-mesure » sur les thématiques de Santé Mentale auprès de l'ensemble des membres actifs de l'association (membres des champs : sanitaire, social, médicosocial, associatif et acteurs de prévention ou d'intervention en santé mentale).
- 3- Le conseil, support et intervention dans les projets d'action de prévention, de sensibilisation sur les champs de la Santé Mentale (groupe de travail, ateliers, journées de prévention, congrès, conférences, Conseil Local de la Santé Mentale...).

QUI SONT NOS FORMATEURS ?

- ☞ une liste de 158 formateurs vacataires qui peuvent intervenir pour GRAFISM sur la Santé Mentale et la prévention du suicide.
- ☞ à titre occasionnel ou temporaire.
- ☞ formateurs aguerris et professionnels de terrain des secteurs sanitaire, social et médico-social de la région Normandie (médecins psychiatres, psychologues, cadres de santé, infirmiers, éducateurs, assistants sociaux...).



OÙ INTERVENONS-NOUS ?

GRAFISM intervient sur toute la Normandie au sein des 7 territoires de santé : Calvados, Manche, Orne, Evreux/Vernon, Le Havre, Dieppe et Rouen/Elbeuf.



QUEL EST LE DISPOSITIF DE FORMATION EN PREVENTION DU SUICIDE ?

Grâce au soutien financier de l'ARS Normandie, le GRAFISM déploie l'outil de formation national composé de 3 modules, qui sont proposés aux professionnels et aux citoyens en fonction de leur profil et de leurs compétences pour prévenir la crise suicidaire.

MODULE 1 « SENTINELLE »

Cible les citoyens ou professionnels en mesure d'assurer un repérage.

MODULE 2 « ÉVALUATION ET ORIENTATION DU RISQUE SUICIDAIRE »

Cible les professionnels et bénévoles assurant un rôle d'évaluation.

MODULE 3 « INTERVENTION À LA CRISE SUICIDAIRE »

Cible les professionnels cliniciens assurant un rôle d'intervention.

Ces formations peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'un financement de l'ARS Normandie. Pour plus d'informations, contactez-nous.

